

La crise sanitaire a accéléré un mouvement de fond constaté depuis plus d'une dizaine d'années avec la hausse continue des créations d'entreprises. Angers Loire Métropole n'est pas une exception car c'est la même tendance qui s'observe dans la plupart des pays développés.

Ce record recouvre deux réalités : d'une part une explosion de la « gig economy », celle des petits boulots et de l'ubérisation avec de plus en plus d'entreprises individuelles (micro-entrepreneurs) ; d'autre part, une stagnation des créations sous forme de sociétés, signe de prudence d'entrepreneurs plus ambitieux.

ETABLISSEMENTS ET ENTREPRISES : INSTANTANÉ DU TISSU ÉCONOMIQUE ANGEVIN AVANT LE COVID-19 ET PERS- PECTIVES

Directrice de publication : Alexandra Le Provost
Etudes et rédaction : Xavier Desray et Christopher Rutherford
Conception graphique : Aura
© Aura juillet 2021

Agence d'urbanisme de la région angevine
29 rue Thiers - 49100 ANGERS - 02.41.18.23.80. - www.aurangevine.org

aura

agence d'urbanisme
de la région angevine

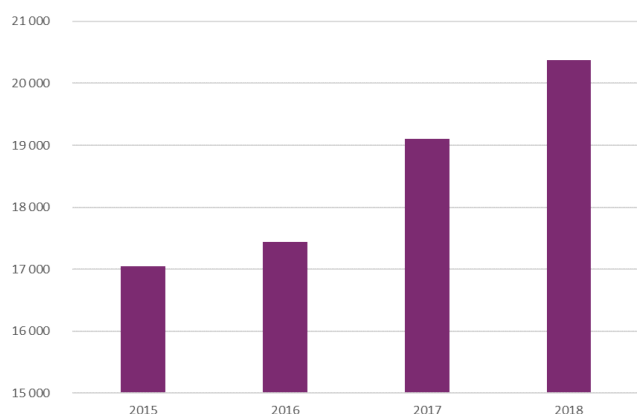


Une croissance du nombre d'entreprises en trompe l'œil

Le tissu économique de l'agglomération angevine est constitué de plus de 20 000 entreprises : **20 371 établissements hors agriculture**, en hausse constante ces dernières années (+6% en un an). Ces entreprises sont de natures diverses, et les créations récentes sur Angers Loire Métropole (ALM) n'échappent pas au phénomène global de l'essor du micro-entrepreneuriat (lui aussi protéiforme).

Concrètement Angers, comme d'autres grandes villes, a vu depuis 2017 s'accélérer les créations d'entreprises, et en particulier sous l'effet de l'essor des plateformes de livraison à vélo de repas à domicile type Uber eat, Deliveroo, Just eat et Frères Toque : on estime que près de 800 nouveaux établissements enregistrés entre 2014 et 2020 correspondent à des livreurs de repas à vélo¹ (l'essentiel depuis 2017, soit environ 5 à 6% du cumul des créations au total).

Evolution du nombre d'établissements à Angers Loire Métropole depuis 2015 – hors agriculture



Source : Insee, REE - stock d'établissements définitif au 31/12/2018 (champ marchand non agricole)

DES ENTREPRISES ANGEVINES UN PEU PLUS GRANDES QUE LA MOYENNE, ET 8 SUR 10 DANS LES SERVICES

Parmi ces 20 371 établissements (du champ marchand non agricole), on considère qu'**environ les deux tiers n'emploient aucun salarié** et sont des entrepreneurs individuels (artisans, commerçants, professions libérales, etc. sans salarié).

D'autre part, 9 182 établissements ont employé au moins un salarié dans l'année.

Le tissu économique de l'agglomération angevine est, comme la plupart des grandes aires urbaines plus tertiairisées que la moyenne : 84% des entreprises angevines exercent dans les services, contre 73% des entreprises du Maine-et-Loire et 78% en France métropolitaine.

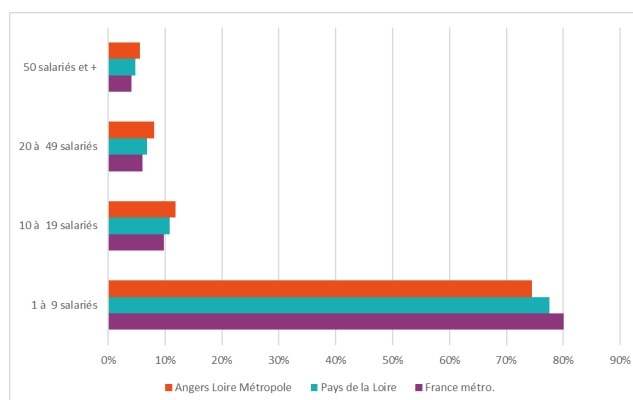
Répartition sectorielle des établissements employeurs



Source : Insee, Flores au 31/12/2018

Parmi ces unités employeuses sur ALM, les trois quarts emploient 1 à 9 salariés (soit 75% contre 80% en France métropolitaine en moyenne), 12% de 10 à 20 salariés, 8% de 20 à 50 salariés, et 5,6% plus de 50 salariés (contre 4 à 5 % en moyenne en France et dans le département).

Répartition des établissements employeurs selon la taille



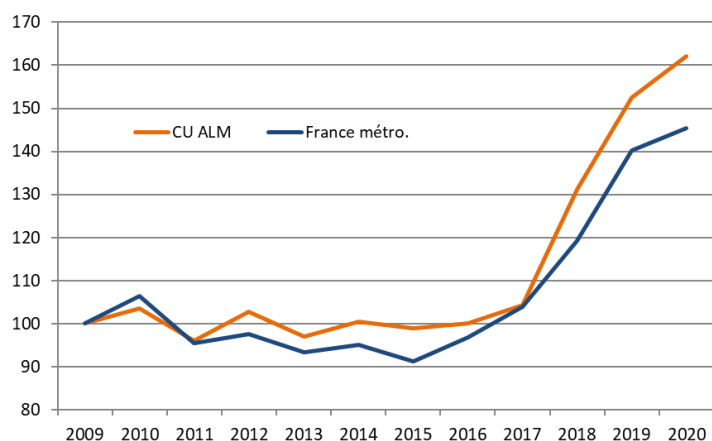
Source : Insee, Flores au 31/12/2018

¹ Ces « petits boulots » sont difficiles à appréhender statistiquement mais font l'objet d'une création d'établissement avec un numéro Siret, avec un niveau d'activité très variable (plus ou moins épisodique voire nul), classifiés dans plusieurs codes APE, etc. sachant que tous les livreurs ne sont pas forcément déclarés puisque certains se partagent et utilisent le même numéro d'enregistrement.

Toujours plus d'entreprises individuelles parmi les créations

Depuis la Grande crise économique de 2008 et la création du statut d'auto-entrepreneur (devenu micro-entrepreneur), les créations d'entreprises sont en forte hausse pour Angers Loire Métropole et s'accroissent ces dernières années avec l'essor des plateformes en ligne (voir *supra*). La dynamique entrepreneuriale angevine est même plus forte que sur le plan national : **+16% / an en moyenne depuis 2017** contre +12%/an en France métropolitaine.

Evolution comparée des créations d'établissements depuis 2009 (base 100 = 2009)



Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene) en géographie au 01/01/2021

En 2020 ce sont près de **3 700 nouveaux établissements** qui ont été créés sur Angers Loire Métropole (voir définitions).

UN REBOND DES DÉFAILLANCES À VENIR ?

Mais qu'en est-il depuis la crise économique intervenue en 2020 et qui a émergé suite aux mesures sanitaires successives visant à enrayer la pandémie de Covid-19 ?

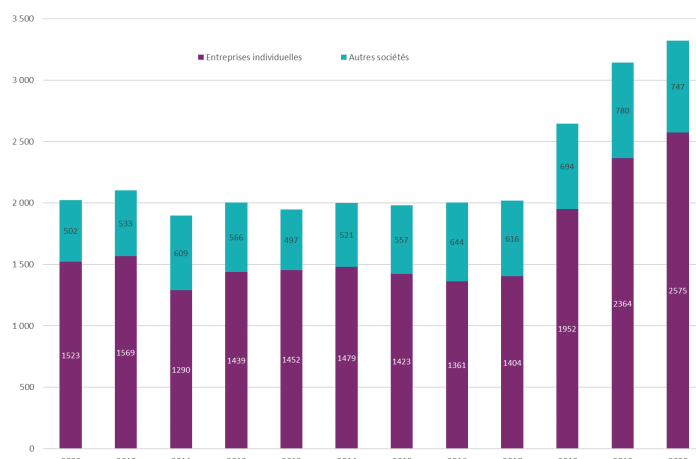
Jusqu'à maintenant le « mur de faillites » tant redouté n'a toujours pas eu lieu. Les dispositifs de soutien aux entreprises depuis le début de la pandémie de Covid-19 se sont même traduits par une baisse spectaculaire des procédures de défaillance d'entreprise depuis mars 2020, en dépit des restrictions d'activités.

En moyenne — selon les indicateurs — on estime qu'à ALM les faillites sont depuis 2020 deux fois moins importantes que d'habitude. Autrement dit, ce sont deux fois moins de procédures collectives qui ont été enregistrées en 2020 auprès du Tribunal de commerce d'Angers. La tendance se poursuivrait au premier semestre 2021, pour ALM comme sur le plan national, avec environ deux fois moins de radiations d'entreprises au Greffe d'Angers que les années précédentes.

Il s'agit d'un nombre record de créations annuelles même si la dynamique ralentit après deux très fortes poussées en 2018 et 2019, signe d'une tendance à la stabilisation...

Les entreprises individuelles n'ont jamais pesé autant dans les créations qu'en 2020 : près de 8 créations d'entreprises sur 10 sont désormais le fait d'entreprises individuelles (78% sur ALM), phénomène de nouveau en hausse et qui n'avait jamais été aussi marqué depuis les deux premières années du lancement du régime d'auto-entrepreneur (devenu micro-entrepreneur en 2014).

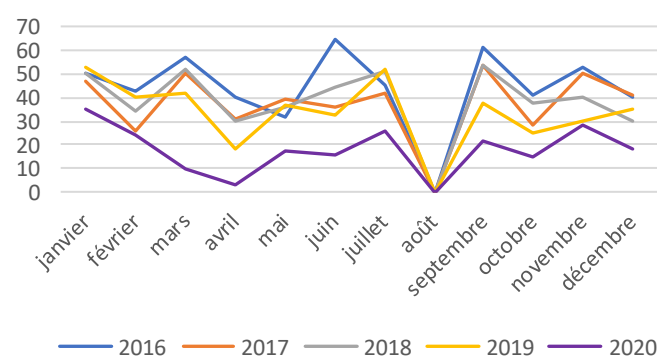
Le poids des entreprises individuelles dans les créations



Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene) en géographie au 01/01/2021

Du retrait progressif des mesures de soutien aux entreprises et de leur accompagnement dans le temps dépendra la résistance des entreprises les plus fragiles.

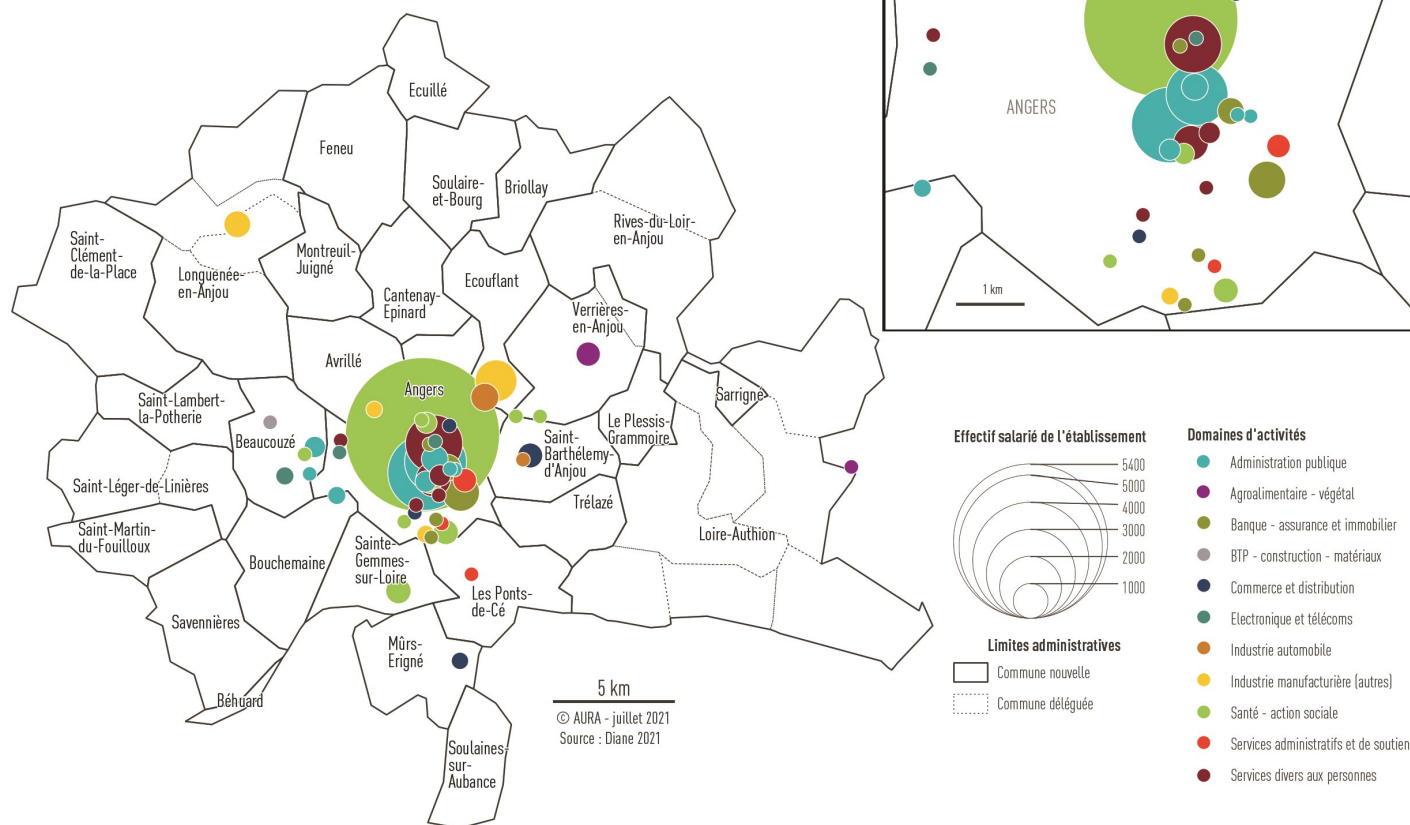
Evolution mensuelle des procédures collectives (tous types) enregistrées au Greffe d'Angers



Source : Infogreffe

Concentration des plus grands établissements employeurs à Angers et sa première couronne

Les principaux établissements employeurs d'Angers Loire Métropole



50 ÉTABLISSEMENTS DE PLUS DE 250 SALARIÉS SUR ANGERS LOIRE MÉTROPOLE

À Angers, préfecture du Maine-et-Loire, les établissements publics et parapublics concentrent le plus d'emplois (CHU, Département, Ville d'Angers et CU Angers Loire Métropole, Université d'Angers, Caisse des dépôts, ICO, CESAME, etc.). Mais un certain nombre d'établissements industriels de plusieurs centaines de salariés n'en reste pas moins important pour le territoire : Valéo, Scania, Farmea, Meggitt-Artus, Chassis Brakes, Atos-Bull...

Les entreprises tertiaires font bonne figure parmi les principaux employeurs, avec de nombreux acteurs de la Banque Assurances

et de la relation client : Crédit Agricole, Concentrix (ex Stream), Axa, CNP Assurances, Helpline, Vvv...

Enfin le secteur associatif ainsi que l'enseignement privé sont également représentés à travers des acteurs significatifs : UCO, ESA, Lycée David d'Angers, ESSCA...

Ces grandes entreprises illustrent les principales spécificités sectorielles angevines. Celles-ci devraient encore se trouver confortées à la faveur de projets récents (Coriolis, Verisure, Action, Kolmi-Hopen...), ou des projets de développement annoncés à court / moyen terme comme ceux de Meggitt ou Scania par exemple.

*Définitions :

Un **établissement** est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise (ou unité légale). L'établissement, unité de production, constitue le niveau le mieux adapté à une approche géographique de l'économie.

Une **entreprise** est la plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production de biens et de services jouissant d'une certaine autonomie de décision.

Une **microentreprise** est une entreprise occupant moins de 10 personnes, et qui a un chiffre d'affaires annuel ou un total de bilan n'excédant pas 2 millions d'euros. Les microentreprises font partie des petites et moyennes entreprises (PME).

Cette notion, utilisée à des fins d'analyse statistique et économique, diffère de celle du régime fiscal de la micro-entreprise et ne s'apparente pas non plus au statut de **micro-entrepreneur**, appelé **auto-entrepreneur** avant le 19 décembre 2014 (et qui permet aux entrepreneurs individuels des formalités de création d'entreprise allégées et des règles fiscales simplifiées).